

Paris, 11/02/2019

## La Banque Palatine lance PALATINE EUROPE OPPORTUNITE 13 Titre de créance présentant un risque de perte en capital

La Banque Palatine, banque des entreprises et banque du patrimoine du Groupe BPCE, a procédé ce jour au lancement auprès de ses clients de PALATINE EUROPE OPPORTUNITE 13 (**code ISIN FR0013397775**) (Eligibilité : Compte-titres hors PEA et assurance vie).

PALATINE EUROPE OPPORTUNITE 13 (**code ISIN FR0013397775**) est un titre de créance dédié aux investisseurs souhaitant **profiter de la hausse potentielle du marché actions européen** dans la limite, le cas échéant, du mécanisme de remboursement anticipé automatique tout en bénéficiant du remboursement de l'intégralité du capital à maturité tant que, à cette date, l'indice sous-jacent Euronext ® Eurozone Energy Transition Leaders 50 EW Decrement 5% ne baisse pas en dessous de 60% de son niveau initial. Si l'indice venait à clôturer au-dessous de ce niveau à la maturité, alors les investisseurs seraient exposés à la perte de l'Indice et subiraient donc une **perte en capital pouvant être partielle ou totale**.

### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES FINANCIERES

<b>Type</b>	Obligation de droit français
<b>Emetteur</b>	Banque Palatine
<b>Devises</b>	Euro
<b>Code ISIN</b>	FR0013397775
<b>Cotation</b>	Euronext Paris
<b>Eligibilité</b>	Compte-titres (hors PEA) et assurance-vie (selon contrats)
<b>Date d'émission</b>	30 avril 2019
<b>Valeur nominale indiquée</b>	1.000 EUR
<b>Période de souscription</b>	Du 15 février 2019 au 18 avril 2019 au plus tard
<b>Prix d'émission</b>	100% de la Valeur nominale indiquée
<b>Date d'échéance</b>	7 mai 2027
<b>Sous-jacent</b>	Indice Euronext ® Eurozone Energy Transition Leaders 50 EW Decrement 5% (Code Bloomberg: CLIE50D Index)
<b>Remboursement</b>	Remboursement Anticipé Automatique aux dates anniversaires de l'année 1 à l'année 7 si le Sous-jacent est supérieur au Niveau de Remboursement Automatique. A la Date d'échéance, s'il n'y a pas eu de cas de Remboursement Anticipé Automatique : - le remboursement est de 149.60% si le sous-jacent finit au-dessus de 95% de son niveau initial. - le remboursement est de 100% si le Sous-jacent finit entre 60% et 95% de son niveau initial. - le remboursement se fait au niveau du Sous-jacent par rapport à son niveau initial si le sous-jacent finit en-dessous de 60% de son niveau initial
<b>Montant minimum de souscription</b>	3.000 EUR, puis par tranche de 1.000 EUR
<b>Marché secondaire</b>	Banque Palatine organisera un marché secondaire quotidiennement avec une fourchette achat/vente de 1% dans des conditions normales de marché
<b>Commission de souscription</b>	Aucune commission ne sera incluse dans le prix de souscription dont devra s'acquitter chaque souscripteur.
<b>Commission de rachat</b>	Néant
<b>Montant de tous frais et taxes spécifiquement facturés au souscripteur ou à l'acheteur :</b>	Banque Palatine percevra une rémunération, à l'émission, de 2,50% au maximum du montant émis, ainsi qu'une rémunération annuelle calculée sur la base de l'échéance des obligations, égale au maximum à 0,80% du montant d'obligations effectivement placées. Le client pourra obtenir le détail de ces frais par simple demande auprès de la Banque Palatine.
<b>Agent de calcul</b>	BNP Paribas Arbitrage S.N.C.
<b>Règlement/Livraison</b>	Euroclear France
<b>Droit Applicable</b>	Droit français

Les modalités des Obligations sont précisées dans des Conditions Définitives issues du prospectus de base en date du 4 juillet 2018 (visé par l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF») sous le numéro 18-279) tel que complété par le premier supplément et le deuxième supplément au prospectus de base en date du 10 août 2018 et du 11 décembre 2018 (visé par l'AMF sous le numéro 18-383 et 18-557) qui constituent un prospectus de base au sens de la Directive Prospectus telle que modifiée (le «Prospectus de Base»). Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de l'Emetteur ([www.palatine.fr](http://www.palatine.fr)). **L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus.**

#### A propos de la Banque Palatine

La Banque Palatine, banque des entreprises et du patrimoine du Groupe BPCE, accompagne les entrepreneurs aussi bien sur le plan professionnel que personnel. Elle déploie son expertise auprès des moyennes entreprises et des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire). Son réseau de 49 agences en France en synergie avec les métiers d'expertise (gestion privée, corporate finance, immobilier, international, salle des marchés...) accompagne aujourd'hui plus de 12600 entreprises et 66000 clients particuliers. [www.palatine.fr](http://www.palatine.fr) & @BanquePalatine

Contact presse Banque Palatine  
Katia Gely: 33 (0)1 55 27 95 15  
[katia.gely@palatine.fr](mailto:katia.gely@palatine.fr)

Contact Relations Investisseurs Banque Palatine  
Sylvie Ferrier : 33 (0)1 55 27 97 13  
[sylvie.ferrier@palatine.fr](mailto:sylvie.ferrier@palatine.fr)